

Strasbourg, 28 février 2020

EPAS(2020)24

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

32^e réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Mardi 28 janvier 2020
9h00 - 17h00

Conseil de l'Europe
55, avenue Kléber
Paris, France
(1^{er} étage, salle de réunion n° 1)

Langues de travail : anglais et français
(interprétation simultanée)

Liste de décisions

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte et présidée par Madeleine Delaperrière, présidente du Comité de direction. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

3. Mise à jour sur les États et organisations membres de l'APES

3.1 Comité de direction

i. Nouveaux États membres

Le Bureau prend note du document EPAS(2020)03, qui fait le point sur le dialogue avec les États non membres au sujet de leur éventuelle adhésion à l'APES. Le Bureau prend note de l'annonce officielle imminente concernant la Turquie et de la probable adhésion de l'Italie en 2020.

3.2 Comité consultatif

i. Nouveaux membres et demandes d'adhésion en cours

Le Bureau note qu'aucune nouvelle candidature pour le Comité consultatif n'a été reçue.

ii. Renouvellements prévus en 2020

Le Bureau note que l'adhésion de 12 organisations doit être renouvelée en 2020. Il reconnaît que l'APES ne peut pas travailler simultanément sur tous les sujets auxquels s'intéressent les différents membres du CC et que les membres doivent être prêts à s'impliquer en tant qu'adhérents pour contribuer à définir le programme d'activités de l'APES.

Le Bureau décide de demander au Secrétariat de produire des statistiques sur le niveau de participation de chaque membre du CC en temps utile pour la prochaine réunion du Bureau.

iii. Révision du mandat

Le Bureau prend note du document de travail proposé par son groupe de travail ; il discute de la rigueur et de la souplesse d'une formulation telle que « devrait » employée dans le document. Il examine également les avantages et les inconvénients de l'imposition d'un quorum, de l'autorisation de suppléants, ainsi que de la suppression de la mention concernant l'offre d'une liaison vidéo comme droit de participation.

Le Bureau charge le Secrétariat d'introduire les modifications convenues et de lui renvoyer le mandat avant de procéder à son adoption écrite par le Comité de direction dans son ensemble.

3.3 Promotion de l'APES

i. Projet de dépliant promotionnel

Le Bureau prend note de la version révisée du dépliant dans laquelle les commentaires reçus depuis la dernière réunion ont été pris en compte. Le Bureau discute de la reconnaissance que mérite l'APES, compte tenu des nombreuses activités qu'il mène malgré ses ressources limitées. Il lui semble que le dépliant n'est pas assez percutant et devrait être rédigé dans un style plus communicatif et moins institutionnel.

Le Bureau décide de demander au Secrétariat de faire en sorte que le contenu soit concis et facile à lire, mais suffisamment communicatif pour capter l'attention des lecteurs de différentes catégories démographiques. Le Secrétariat devrait ensuite préparer une maquette, prête à l'impression, pour approbation par le Bureau par procédure écrite.

4. Rapports et réunions récentes

4.1 Listes de décisions des réunions suivantes :

- i. 31^e réunion du Bureau du Comité de direction, Paris, le 20 septembre 2019

Le Bureau décide d'approuver le rapport par procédure écrite.

- ii. Réunion du Bureau du Comité consultatif, par Skype, le 25 novembre 2019

Le Bureau prend note du rapport.

- iii. 16^e réunion du Comité statutaire, Strasbourg, le 29 novembre 2019

Le Bureau prend note du rapport.

- iv. Table ronde sur le thème « Sport et liberté des médias », Strasbourg, le 5 juin 2019

Le Bureau prend note du rapport. Il examine la possibilité d'assurer un suivi en inscrivant le thème à l'ordre du jour des futures réunions de l'APES, compte tenu des possibilités de travailler de manière transversale sur ce sujet avec d'autres services du Conseil de l'Europe.

- v. 2^e Table ronde sur les infrastructures sportives et les bases de données en ligne, Bruxelles, le 4 décembre 2019

Le Bureau prend note du compte rendu oral présenté par le Secrétariat. Le Bureau reconnaît que l'APES pourrait apporter une valeur ajoutée aux villes et infrastructures urbaines favorables au sport, mais une base de données à l'échelle européenne n'est peut-être pas la solution. La question pourrait être rattachée à la planification politique et au développement durable et devrait être prise en considération lors de la mise en œuvre de la nouvelle Charte européenne du sport.

4.2 Informations récentes sur le Conseil de l'Europe

- i. Comité des Ministres / Assemblée parlementaire

Le Bureau note que le travail de rédaction de deux rapports de l'Assemblée parlementaire est toujours en cours : « La gouvernance du football et l'éthique : les affaires ou les valeurs ? » de Lord Foulkes (Royaume-Uni) et « Il est temps d'agir : la réponse politique de l'Europe pour combattre la manipulation des compétitions sportives » de Roland Büchel (Suisse).

- ii. Conventions du sport

En ce qui concerne la Convention de Macolin, le Bureau note que Malte a soumis au Secrétariat du CdE une proposition visant à modifier la définition des paris illégaux. Le Secrétariat n'étant pas compétent pour prendre l'initiative de modifier une convention, Malte va maintenant demander que la proposition soit examinée par les États membres lors d'une prochaine réunion du GR-C (probablement le 10 mars). Le Bureau note également qu'une date provisoire a été fixée pour la première réunion du comité de suivi de la Convention de Macolin (16-17 juin 2020).

- iii. Secrétariat

Le Bureau note que Marija Pejčinović Burić (Croatie) a pris ses fonctions en tant que Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe pour un mandat de cinq ans à compter du 18 septembre 2019.

5. Visites d'évaluation

5.1 Visites effectuées en 2019

- i. Bulgarie, 7-9 octobre

Le Bureau prend note du compte rendu oral présenté par le Secrétariat. Il note que le rapport écrit est en cours de préparation et sera prêt pour la réunion plénière de juin 2020.

5.2 Visites prévues en 2020

- i. Portugal (dates à confirmer)

ii. Albanie (6-7 mai 2020, à confirmer)

Le Bureau prend note des informations actualisées communiquées par le Secrétariat au sujet de l'organisation de ces deux visites. En outre, il note qu'il est souvent difficile de composer les équipes pour chaque visite, notamment en ce qui concerne la parité hommes-femmes.

6. Travaux normatifs

6.1 Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les arts martiaux et les activités de combat extrêmes

Le Bureau prend note de l'état des lieux présenté par le Secrétariat concernant la nouvelle version de l'exposé des motifs censé accompagner le projet de recommandation lorsqu'il sera soumis au Comité des Ministres. Le Secrétariat fera tout son possible pour envoyer l'exposé des motifs en anglais au Bureau pour examen dans les six prochaines semaines, avant qu'il soit traduit en français, afin qu'il puisse ensuite être diffusé auprès du Comité de direction et du Comité consultatif.

7. Conférences des ministres responsables du sport

7.1 16^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport

i. Questions logistiques (date, calendrier, hôtels, transport)

Le Bureau prend note de la récente démission du Premier ministre slovène et des conséquences qu'elle peut avoir sur le ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport de Slovénie (et éventuellement sur la conférence). Des élections auront lieu à la fin du mois d'avril ; les autorités slovènes en sauront plus à ce moment-là.

Le Bureau note également que la conférence elle-même se tiendra à Brdo, mais que l'hébergement se fera à Bled.

ii. Thèmes et préparation de documents

a. Révision de la Charte européenne du sport

- i. Projet de texte (Draft 0)
- ii. Déroulement du 2^e atelier (Paris, 7-8 avril 2020)
- iii. Étapes suivantes

En ce qui concerne la Charte européenne du sport, le Bureau tient un échange de vues sur le modèle sportif européen et sur l'écart grandissant entre le sport commercial et les valeurs du sport pour tous, qu'il convient de préserver. Le Bureau envisage de poser la question « quelles sont les valeurs qui font la spécificité du sport ? » comme point de départ pour aborder ce sujet et orienter les discussions des ministres vers les aspects sur lesquels les politiques nationales du sport devraient se concentrer.

Le Bureau convient d'envoyer au Secrétariat ses propositions d'orateurs potentiels sur les valeurs du sport dans les dix jours, ainsi que ses commentaires sur le texte Draft0 et sur le projet d'ordre du jour du 2^e atelier dans les trois semaines.

b. Les droits de l'homme dans le sport

i. Conclusions du séminaire du 20 novembre 2019

Le Bureau prend note de la présentation du Secrétariat sur les normes en matière de droits de l'homme et discute plus en détail des différents thèmes relatifs aux droits de l'homme en vue d'en sélectionner un petit nombre sur lesquels se concentrer lors de la conférence.

Le Bureau est d'avis de se concentrer sur trois thèmes : la protection des enfants, les droits sociaux (droit d'adhérer à un syndicat, réclamations collectives, droit à l'éducation) y compris le droit de se faire représenter, le droit de s'exprimer, et éventuellement le droit à un procès équitable et/ou le discours de haine.

7.2 Suivi de la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, Tbilissi, Géorgie, 16 octobre 2018

- i. IPACS
 - a. État des lieux
 - b. Étapes suivantes

Le Bureau prend note des informations actualisées communiquées par le Secrétariat et considère que la Finlande pourrait être proposée comme le petit État à ajouter aux membres du Comité directeur élargi. En outre, le Bureau convient de maintenir l'activité du Groupe de contact européen comme moyen d'assurer la participation de davantage d'États et du Comité consultatif pour le Conseil de l'Europe.

- ii. Plan d'action de Kazan
 - a. État des lieux
 - b. Étapes suivantes

Le Bureau prend note du manuscrit brut des lignes directrices, lesquelles seront présentées par le groupe de travail dans leur version définitive lors de la réunion du CIGEPS qui se tiendra le 29 avril à Lausanne.

Le Bureau convient de signaler au Secrétariat, dans les 10 jours, les éventuelles questions importantes qu'il pourrait relever dans les lignes directrices du Plan d'action de Kazan.

En ce qui concerne la Déclaration de Tbilissi, le Bureau demande au Secrétariat de renvoyer une nouvelle consultation, avant la prochaine Conférence ministérielle, à tous les « signataires » actuels afin de vérifier s'ils souhaitent continuer de figurer sur la liste comme l'ayant approuvée, et d'envoyer une lettre individuelle au ministre bulgare.

8. Programme d'activités : 2018-2019

8.1 Projet de rapport d'activité

Le Bureau convient de réagir au contenu du projet de rapport d'activité et d'envoyer ses commentaires au Secrétariat dans les 10 jours.

8.2 Bilan et suivi du projet [ALL IN](#) et de l'initiative [Donnons de la voix](#)

Le Bureau note que les outils et la campagne de collecte de données du projet All In pourraient être utilisés pour l'éventuel nouvel Observatoire mondial pour les femmes et le sport envisagé dans l'action n° 4 du Plan d'action de Kazan (une étude de faisabilité est coordonnée par la Suisse).

En outre, il note que Chypre et Monaco ont versé des contributions volontaires pour soutenir l'initiative Donnons de la voix.

Le Bureau décide d'examiner plus en détail les éventuelles suites à donner à ces projets lors de sa prochaine réunion.

9. Programme d'activités : 2020-2021

9.1 Nouveau projet conjoint CdE-UE (Accord de subvention directe / Erasmus +)

Le Bureau prend note des informations actualisées communiquées par le Secrétariat concernant le nouveau projet conjoint sur la protection des enfants dans le sport (*Child Safeguarding in Sport*, CSiS), qui débutera le 1^{er} mars 2020 pour une durée de 20 mois. Faisant suite au projet ProSafeSport+, il portera sur la maltraitance affective et psychologique des enfants et sur les mesures à prendre pour recruter et former des

agents de protection de l'enfance. La gestion du projet sera assurée, au sein du secrétariat de l'EPAS, par Clotilde Talleu assistée de Pascale Doré.

9.2 Aperçu des activités 2020

- i. Budget et programme d'activités 2020 mis à jour
- ii. Présentation de la vue globale des activités
- iii. Calendrier 2020

Le Bureau note que le budget et le programme d'activités pour 2020 ont été légèrement ajustés, avec des coupes budgétaires mineures pour certaines activités, afin d'absorber les ajustements salariaux approuvés par les Délégués des Ministres, mais cela n'aura pas d'impact majeur sur les principales activités de l'APES en 2020.

Le Bureau décide d'examiner cette question plus en détail à sa prochaine réunion et demande au Secrétariat de veiller, à l'avenir, à ce que ce point figure au début de l'ordre du jour.

9.3 Thème de la conférence sur la diversité dans le sport en 2021

Le Bureau tient un premier échange de vues sur les thèmes possibles de cette conférence, une idée possible consistant à reprendre l'un des thèmes relatifs aux droits de l'homme de la Conférence ministérielle.

Le Bureau décide d'examiner cette question plus en détail à sa prochaine réunion.

10. Divers

Néant.

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau prend note des dates de ses prochaines réunions :

- 8 avril (après-midi) - 9 avril (matinée) 2020¹ (à la suite du 2^e atelier sur la révision de la CES, qui aura lieu les 7 et 8 avril (matinée))
- 15 septembre 2020 (Paris)

¹ Entre-temps, la rencontre des 8 et 9 avril a été remplacée par des réunions hebdomadaires en visioconférence d'une durée respective de deux heures au maximum.

Annexe I

**LIST OF PARTICIPANTS /
LISTE DES PARTICIPANTS**

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

BELGIUM / BELGIQUE

M. François TRICARICO

Attaché

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Direction des Relations internationales

BULGARIA / BULGARIE

Ms Viktoria SLAVKOVA

Director for “European programmes, projects and international cooperation”

Ministry of Youth and Sports

CROATIA / CROATIE

Ms Marija CRNKOVIC

Head of Division for Sport Association and International Affairs

Ministry of Science, Education and Sports

FRANCE / FRANCE

Mme Madeleine DELAPERRIERE

Cheffe de la mission des affaires européennes et internationales

Ministère des sports

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

M. Alexandre HUSTING

Attaché Education, Jeunesse, Culture et Sport

Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l’Union européenne

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV

Director Sport Department

Ministry of Sport

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zoran VEROVNIK

Secretary

Ministry of Education, Science, Culture and Sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Mr Jens Sejer ANDERSEN (Chair of the EPAS Consultative Committee)
International Director
Danish Institute for Sport Studies
PLAY THE GAME

Mr Michal BUCHEL (Vice-Chair of the EPAS Consultative Committee)
Chief Executive Officer
International SAMBO Federation (FIAS)

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD
EPAS Executive Secretary

Mr Michael TRINKER
EPAS Deputy Executive Secretary

Ms Heather STEWART (by video-conference)
EPAS Administrative Assistant

	<p>iv. Table ronde sur le thème « Sport et liberté des médias », Strasbourg, le 5 juin 2019 <u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de ce rapport</p> <p>v. 2^e Table ronde sur les infrastructures sportives et les bases de données en ligne, Bruxelles, le 4 décembre 2019 <u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note du rapport présenté oralement par le secrétariat.</p> <p>4.2 Informations récentes sur le Conseil de l'Europe</p> <p>i. Comité des Ministres / Assemblée parlementaire</p> <p>ii. Conventions du Sport</p> <p>iii. Secrétariat</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour fournie par le secrétariat sur les derniers développements au sein du Conseil de l'Europe.</p>	EPAS(2019)70
5.	<p>Visites d'évaluation</p> <p>5.3 Visites effectuées en 2019</p> <p>ii. Bulgarie, 7-9 octobre <u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note du rapport présenté oralement par le secrétariat.</p> <p>5.4 Visites prévues en 2020</p> <p>iii. Portugal (dates à confirmer)</p> <p>iv. Albanie (dates à confirmer)</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour présentée par le secrétariat.</p>	
6.	<p>Travaux normatifs</p> <p>6.1 Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les arts martiaux et les activités de combat extrêmes</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de l'état des lieux présenté oralement par le secrétariat.</p>	EPAS(2020)15 EPAS(2017)41rev3
7.	<p>Conférences des Ministres responsables du Sport</p> <p>7.1 16^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport</p> <p>i. Questions logistiques (date, calendrier, hôtels, transport)</p> <p>ii. Thèmes et préparation de documents</p> <p>a. Révision de la charte européenne du sport</p> <p>i. Projet de texte (Draft 0)</p> <p>ii. Déroulement du 2^e atelier (Paris, 7-8 avril 2020)</p> <p>iii. Suite du processus</p> <p>b. Droits de l'homme</p> <p>i. Conclusions du séminaire du 20 novembre 2019</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre une décision sur les sous-thèmes de la conférence ministérielle, et à proposer des idées concrètes dans la liste des présentations et conclusions qui figurent dans le document EPAS(2019)INF14rev.</p>	EPAS(2019)INF14rev EPAS(2019)53rev EPAS(2020)16 EPAS(2019)54rev EPAS(2020)08 EPAS(2020)12 EPAS(2019)76

	<p>7.2 Suivi de la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, Tbilissi, Géorgie, 16 octobre 2018</p> <p>iii. IPACS</p> <p>a. Etat des lieux</p> <p>b. Prochaines étapes</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre position sur le « petit » pays qui pourrait être invité à devenir membre du Comité directeur d'IPACS</p> <p>iv. Kazan Action Plan</p> <p>a. Etat des lieux</p> <p>b. Prochaines étapes</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de l'état des lieux présenté oralement par le secrétariat.</p>	<p>EPAS(2020)INF03 IPACS(2019)07</p> <p>EPAS(2019)67</p>
8.	<p>Programme d'activités : 2018-2019</p> <p>8.1 Projet de rapport d'activité</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note des activités menées et du projet de rapport d'activité.</p> <p>8.2 Bilan et suivi du projet <u>ALL IN</u> et de l'initiative <u>Donnons de la voix</u></p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note des bilans présentés par le secrétariat et de discuter de la suite à donner à ces deux initiatives.</p>	<p>EPAS(2020)14</p> <p>ALLIN(2019)11</p>
9.	<p>Programme d'activités : 2020-2021</p> <p>9.1 Nouveau projet joint CdE-UE (Accord de subvention directe / Erasmus +)</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à prendre note de l'état des lieux présenté oralement par le secrétariat.</p> <p>9.2 Aperçu des activités 2020</p> <p>i. Budget et programme d'activités 2020 mis à jour</p> <p>ii. Présentation de la vue globale des activités</p> <p>iii. Calendrier 2020</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à faire des commentaires sur les activités prévues en 2020, et à approuver le programme d'activités 2020 mis à jour tel que présenté par le secrétariat.</p> <p>9.3 Thème de la conférence sur la diversité dans le sport en 2021</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à mener une discussion ouverte sur les thèmes éventuels, en sachant que la décision finale sera prise par le Comité de direction lors de sa prochaine réunion en juin 2020.</p>	<p>EPAS(2020)INF02</p> <p>EPAS(2020)07</p>
10.	Divers	
11.	<p>Date et lieu de la prochaine réunion</p> <p><u>Action</u> : le Bureau est invité à noter les dates des prochaines réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 (a-m) - 9 (mat) avril 2020 • 15 septembre 2020 	